

**// Note de Presse //**

# Rentrée scolaire 2020-2021

**Point presse** – Mercredi 26 août

**Contact presse :**

**Service de Presse – Mairie de Toulouse**

[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)

t. 05 62 27 62 81

**MAIRIE DE  TOULOUSE**

[WWW.TOULOUSE.FR](http://WWW.TOULOUSE.FR)

**Toulouse en grand !**

## Objectif : bien grandir à Toulouse

Priorité municipale, l'éducation poursuit sa réforme en profondeur et se transforme en « Bien Grandir ». A travers ce nouveau libellé, le Maire exprime sa volonté de sens et de cohérence qu'il a voulu donner à l'action éducative municipale. Toulouse veut accompagner les enfants et les jeunes dans leur épanouissement lors de chacun des temps de leur vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire).

Au sein des services des deux collectivités (éducation, loisirs, sports, culture...), cette nouvelle délégation va aussi permettre un travail avec davantage de transversalité au bénéfice des enfants, des jeunes et de leurs familles. Les grands enjeux éducatifs du mandat se situent autour de la qualité de vie et de bien-être dans et autour de l'école au regard de :

- l'environnement éducatif avec un cadre d'apprentissage adapté et épanouissant.
- une offre éducative et de loisirs développant le plaisir d'apprendre, l'autonomie, garantissant l'égalité des chances, avec le défi de l'inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.
- la communication avec l'ensemble des partenaires éducatifs et des familles pour faire mieux connaître le Projet Educatif De Toulouse et la richesse et la diversité des activités qui sont menées dans les écoles et centres de loisirs de la ville de Toulouse.

Pour cette rentrée, **près de 34.769 élèves** sont inscrits dans les écoles publiques (chiffres du 21 août 2020 amenés à évoluer), **13.949** en maternelle et **20.820** en élémentaire.

### Les écoles publiques toulousaines en chiffres

**208 écoles publiques toulousaines** : 110 maternelles dont 12 en Rep et 22 en Rep+ et 98 élémentaires dont 10 en Rep et 18 en Rep+.

**202 Centres de loisirs associés à l'école (CLAE)** : taux de fréquentation du CLAE 2019/20 : matin : 16 %, midi (sans mercredi) : 75 % et soir : 52 %

**Réussite éducative** : 616 Parcours de Réussite Éducative, dont 248 nouveaux PRE, réalisés en 2019.

**Ateliers étude et CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) : 853 ateliers études dans 97 CLAE et 1073 inscrits au CLAS. A la rentrée 2020, 32 associations portent 63 projets de CLAS. 2798 enfants et jeunes pourront être accueillis (1196 élémentaires, 1303 collégiens, 299 lycéens).

**Parcours urbains, classes de découverte et passeport pour l'art** : Pour l'année 2019-2020, +de 2800 élèves sont partis en classe de découverte, +de 2200 en parcours urbain et 586 qui ont suivi un passeport pour l'art. Plus de 5.500 élèves ont bénéficié d'un dispositif éducatif de la ville



*1<sup>er</sup> poste budgétaire avec 174 M€*

*1<sup>er</sup> poste budgétaire municipal avec 174 M€ en 2020 avec 37,3 M€ pour l'investissement et 136,7 M€ de fonctionnement.*

### Le PEDT poursuit sa route

*Le Projet Educatif de Toulouse (PEDT) 2018/2021 se poursuit dans une dynamique partenariale forte qui s'effectue au sein du Parlement éducatif. Lieu d'échanges et de dialogues entre les acteurs de l'Alliance éducative, avec ses trois commissions, il se réunit 5 fois par an et des ateliers rythment l'année. Le printemps éducatif de Toulouse constitue le temps fort de l'année.*

## Covid-19 : un protocole allégé

La rentrée est évidemment impactée par la crise sanitaire et son évolution. Le 22 juin 2020, un premier assouplissement du protocole sanitaire permettait d'accueillir à nouveau tous les élèves dans les établissements scolaires grâce à une évolution des règles sur la distanciation physique. Le protocole du 9 juillet 2020 poursuit l'assouplissement des règles sur la base des prescriptions sanitaires émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut Conseil de la Santé publique.

Ces assouplissements sont des possibilités laissées à l'Education Nationale et aux collectivités. La coordination toulousaine Éducation Nationale / Mairie/ ARS permettra de définir les modalités retenues. **Ce protocole est bien sûr susceptible d'évoluer d'ici la rentrée ou au cours de l'année, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.**

### La distanciation physique

Dans les espaces clos (salles de classe, ateliers, bibliothèques, réfectoires, cantines, internats, etc.), la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique pas.



### L'application des gestes barrières

Mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus, les gestes barrières doivent être appliqués en permanence. Une attention particulière est portée par les personnels éducatifs sur le lavage des mains qui doit avoir lieu plusieurs fois par jour. Le port du masque est quant à lui proscrit pour les élèves de maternelle et n'est pas recommandé pour les élèves d'élémentaire.

Concernant les personnels éducatifs, le port d'un masque « grand public » est obligatoire pour les personnels dans les situations où la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie dans les espaces communs de l'établissement.

### *Un espace numérique de travail pour les élèves, les parents et les professeurs*

*A l'image des collèges et des lycées, ONE, l'espace numérique de travail (ENT), que la Mairie de Toulouse a mis à la disposition de la communauté éducative en 2019 a permis de faciliter le lien avec la famille, l'école et le CLAE, et d'accéder de façon simple, intuitive et sécurisée à des outils (cahier de texte, carnet de liaison, messagerie, blog...) et de ressources éducatives au service des apprentissages.*

*Depuis le confinement, il a permis à de nombreux parents et professeurs de garder le lien et de mieux échanger. Quelques chiffres depuis le 16 mars 2020:*

- 32 % de comptes activés chez les élèves et 66 % des enseignants
- 43 % d'élèves connectés en élémentaire.
- Les principales rubriques utilisées par les élèves sont la messagerie et l'espace des devoirs en ligne.

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels :

- pendant les cours à l'école maternelle,
- lorsqu'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves en école élémentaire.

Il est obligatoire lors des déplacements au sein de l'établissement.

### La limitation du brassage des élèves

La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Les établissements scolaires doivent organiser le déroulement de la journée et des activités scolaires pour limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants. Ils veilleront à limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents notamment lors des arrivées et départs à l'école.

### Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Actions menées dans chaque école :

- Nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) au minimum une fois par jour ;
- Désinfection au minimum une fois par jour les surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) ;
- Nettoyage et désinfection les tables du réfectoire après chaque service.

Par ailleurs, l'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est dorénavant autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

### Prévenir et protéger en quelques chiffres

De nombreux équipements de protection individuels (EPI) et produits désinfectants ont été distribués dans les écoles toulousaines entre le 16 mars et fin juin pour un budget de 180.000 euros.

- + de 210 000 masques
- 1 000 lunettes de protection
- 20 000 paires de gants jetables
- 25 000 pastilles de produit désinfectant
- 5 000 litres de solution hydro-alcoolique
- 32 000 tenues de protection jetables

La désinfection des écoles a engendré un surcoût global d'1 M € auquel il convient d'ajouter le recrutement de + de 170 agents supplémentaires.

#### *Repères COVID-19 Consommation hebdomadaire des écoles*

- 26 500 masques et 140 bidons de 5L de gel hydro-alcoolique par semaine

#### *Prévision rentrée de la consommation hebdomadaire jusqu'à décembre :*

- de 3 à 6 bidons de savon de 5L par école
- Essuie mains : 1240 ballots de 20 paquets de 200 feuilles
- 2 bidons de 5L de nettoyant-désinfectant pour chaque école + 200 bidons de stock.

## La Cité Educative mobilisée

La Cité Educative du Grand Mirail de Toulouse est l'alliance de tous les acteurs de l'éducation au sens large pour les jeunes de 0 à 18 ans de ce territoire. Elle est entrée dans sa phase active dès le mois de février 2020. Elle a, dès les premiers jours du confinement, joué pleinement son rôle de coordination en engageant diverses initiatives au service notamment de la continuité éducative.

Quelques exemples d'actions qui ont permis une couverture psychologique et éducative la plus large possible :

- Aide psycho-éducative téléphonique par les psychologues du service municipal de la Réussite Educative
- Mobilisation téléphonique de médiateurs et d'adultes relais pour accompagner les familles et équipes de terrains pour sensibilisation aux gestes de barrière et à l'intérêt du confinement
- Fiches d'informations en plusieurs langues pour les habitants
- Un service d'interprétariat physique ou téléphonique a été mis en place auprès des familles et des établissements scolaires
- Soutien scolaire (CLAS), tutorat, aide informatique, prêts de jeux, distribution de 1.000 livres, de cahiers de vacances...
- Prêt d'environ 300 ordinateurs et tablettes, dons de clés 4G

## Bien manger : baisse de tarifs à la cantine



Dans le cadre des mesures d'urgence prises dans le contexte de la crise sanitaire, la Mairie de Toulouse a décidé de mettre en œuvre des modalités d'avoir ou de compensation, de remboursement et de modification tarifaire relatives aux prestations payées par les usagers.

Ainsi, une baisse du tarif du « temps du midi » (CLAE et cantine) de **-20%** sera appliquée aux familles se situant dans **les 6 premières tranches de revenus (jusqu'à 2.800 euros revenus/mois) pour les prestations des mois de septembre à décembre 2020**. Les familles n'ont pas de démarches particulières à effectuer dès lors qu'elles relèvent de la tranche 1 à 6 de revenu de la grille tarifaire. En juin 2020, **13.272 familles** relevaient de ces tranches de tarification. Cela signifie que **57,5%** des familles bénéficieront de cette remise.

Cette mesure complète les exonérations déjà prévues pour la cantine et les CLAE du matin et du soir pour les familles hébergées en établissements d'urgence ou d'insertion, celles qui sont sans ressources, ou sous statut de demandeurs d'asile et/ou bénéficiaires de l'Allocation pour Demandeur d'Asile.

### Plus bio, plus de local

Si l'objectif de ce mandat est d'introduire plus de bio dans les assiettes, la Mairie affiche déjà 25,77% d'achats en bio, 37,52% d'achats en local et 42,33% de produits labellisés dont bio et local.

Cette année, changement pour le porc qui sera désormais en label rouge local.

### *Gaspillage en moins*

*Depuis novembre 2018, un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire a été lancé.*

*Aujourd'hui le gaspillage alimentaire est évalué à 10.000 euros par an pour une école maternelle et à 13.000 pour une école élémentaire.*

*6 écoles et CLAE participent à une expérimentation avec 6 axes de travail : la qualité, la quantité, la présentation, la distribution, la sensibilisation des enfants et la formation du personnel. Un travail est également mené en étroite collaboration avec la Cuisine Centrale.*

*Pour l'année 19/20 la cuisine centrale a fait des dons de 12 460 kg de denrées alimentaires aux associations.*

## Travaux : des écoles plus vertueuses

Depuis 2014, la Mairie a travaillé un modèle type d'école (référentiel-école) plus adapté aux nouveaux besoins scolaires et périscolaires, en prenant en compte le bien-être de tous et les questions environnementales. Les écoles neuves sont munies de brasseurs d'air au plafond dans les classes et les nouveaux inter-classes, d'îlots de fraîcheur dans les cours (végétalisation, sols clairs) et les bâtiments (cantine, dortoirs). Les fenêtres sont munies de détecteurs d'autorisation d'ouverture selon la différence de température entre l'extérieur et l'intérieur...

Depuis deux ans, la Mairie de Toulouse travaille à l'évolution du référentiel-école en concertation avec l'Alliance éducative. Il reprend le modèle de 2014 et va plus loin pour tendre vers une école plus modulaire, plus vertueuse et plus ouverte sur le quartier. Par exemple, pour les réfections des cours, la Mairie prévoit l'intégration d'un revêtement poreux et de couleur claire, ainsi qu'à plus de végétalisation des cours et créations de vergers et de potagers et la mise en place de brumisateurs et de fontaines à eau.

Les 2 écoles neuves qui ouvrent cette année ont été réalisées selon ces objectifs :

- **L'école élémentaire Jean Zay**, située dans le quartier Borde-rouge est une nouvelle école élémentaire de 12 classes, détachée de l'ancien groupe scolaire transformé en école maternelle de 10 classes. Les enfants y seront accueillis à la **rentrée**. Coût de l'opération 9M€.



- **Le groupe scolaire Grand Selve** est réalisé en lieu et place de l'ancienne école Grand Selve, dans le quartier du même nom. Il accueillera les enfants à partir du **printemps 2021**. Le coût de l'ensemble de l'opération avoisine les 13M€.

Une nouvelle école ouvrira également à la rentrée, dans des bâtiments modulaires, chemin Canto-Laouzeto (quartier Saint-Simon) pour accueillir les élèves nombreux dans ce quartier en plein développement. Une école définitive sera ensuite construite à l'horizon 2024.

### Jean Zay, une école labellisée E3C2

*Construite selon le référentiel expérimental « énergie positive & réduction carbone » (E+C-), c'est un bâtiment à hautes performances.*

- **Performance énergétique** (classée de 1 à 4) exprimant la différence entre énergie consommée et énergie renouvelable ou de récupération (bilan énergétique)

- **Performance environnementale** (classée de 1 à 2) exprimant le « poids carbone » tout au long du cycle de vie du bâtiment (émission de gaz à effet de serre).

### *Déjà 5 futures écoles neuves lancées*

*Alphand septembre 2022 (Lalande)*

*Barigoude septembre 2023 (St-Martin)*

*Saint-Simon janvier 2024 (St-Simon)*

*Dortis janvier 2024 (Lalande)*

*Aubrac maternelle janvier 2024 (La Salade)*

## Réhabilitations et extensions d'écoles

Par ailleurs, l'année scolaire verra la mise en service de 2 projets d'extension/réhabilitation :

**Ecole maternelle Bénézet (Croix de Pierre):** Ce projet a pour but la réhabilitation complète et l'extension de l'école existante afin de créer une école d'une capacité de 6 classes de maternelle. Les travaux sont en cours de finition. Les enfants y seront accueillis à l'automne 2020. Le coût de l'opération est de près de 4M€.

**Ecole maternelle Patte d'Oie :** Tout comme l'école élémentaire, l'école maternelle bénéficie de travaux d'extension et de réhabilitation partielle. Les travaux qui consistent à créer un pôle restauration, des salles de classe et des locaux du personnel sont en cours. La mise en service de ces travaux se fera début 2021.

## Les travaux réalisés durant l'été

Les opérations de travaux réalisées durant l'été concernent aussi bien des travaux de maintenance, de sécurité, d'amélioration du bâti ou d'aménagement en lien avec la rentrée scolaire. Les budgets votés pour la programmation pluriannuelle de travaux dans les écoles représentent **7,5 M€ par an**.

**Pour l'année 2020**, ce sont **54 écoles** qui bénéficient de travaux dont les montants varient de quelques dizaines de milliers d'euros à plusieurs centaines de milliers. La crise sanitaire a impacté certaines opérations (qui seront réalisées durant l'été 2021 et non durant l'été 2020 comme initialement prévu) mais la majorité a été réalisée, comme prévu durant l'été 2020.

## Transition écologique : des écoles plus « vertueuses »

Pour mieux gérer les fortes chaleurs, la Mairie de Toulouse avait programmé de nombreux travaux qui n'ont pu être réalisés pendant l'été 2020 à cause de la crise sanitaire : îlots de fraîcheur, végétalisation et revêtement des cours. Ils sont reportés à l'été 2021.

La Mairie de Toulouse a signé en septembre 2018 la charte pour l'efficacité énergétique et environnementale des bâtiments tertiaires avec le Plan Bâtiment Durable. Dans ce cadre, elle a lancé un grand plan de rénovation énergétique de ses bâtiments scolaires.

Grâce à ce plan, la Mairie vise une réduction de la consommation énergétique de 10 % au bout de 4 ans (soit près de 300 000€ d'économie par an) et un meilleur confort des usagers.

Chaque année, des travaux de toitures et menuiseries (amélioration de l'isolation priorisée en fonction de la vétusté), de remplacement de chaufferies (5 à 10 par an), de régulation du chauffage (meilleure gestion des consommations), ou encore de remplacement de l'éclairage (remplacement des luminaires par des éclairages LED) sont réalisés.

*2 extensions et réhabilitation*

*De Gouges : extension : ouverture 2023 (Nord)*

*Bonnefoy : réhabilitation : mise en service 2021-2022*